

## Note d'information de la DGDDI relative à la suppression du gazole non routier (GNR)



*Note d'information relative à la modification de la chronique de suppression du gazole non routier (GNR)*

La Direction générale des douanes et droits indirects vient de publier une note d'information

relative à la modification de la chronique de suppression du gazole non routier (GNR), conformément aux annonces gouvernementales de la semaine dernière.

Nous vous la livrons dans son intégralité :

[Accéder à la note d'information de la Direction Générale des Douanes](#)